

✪ Q - R FORMATION DOCUMENT COMPLEMENTAIRE

MODALITES D'ORGANISATION DES AUDITS PERMETTANT LA CERTIFICATION DES ORGANISMES DE FORMATION DE COORDONNATEURS SPS

	VOLET DOCUMENTAIRE			VOLET TERRAIN	
	analyse des moyens matériels et humains de l'OF	analyse des moyens pédagogiques de l'OF	analyse des méthodes de l'OF concernant l'organisation et le suivi	Evaluation d'une session de formation	
				Formation spécifique et stage d'actualisation	Jury
AUDIT INITIAL	0,5 jour	1 jour	1 jour	Un jour et demi par formateur repartis entre la formation spécifique et le stage d'actualisation. 100% des formateurs sont audités lors de ces deux audits dont au moins 50% lors de l'audit initial.	1 jour par O.F
PREMIER AUDIT DE SURVEILLANCE	0,5	0,5 jour	0,5 jour		
AUDITS DE SURVEILLANCE SUIVANTS				Un jour pour les formateurs déjà audités lors de l'audit initial ou du premier audit de surveillance et un jour et demi pour les formateurs n'ayant pas été audités lors de l'audit initial ou du premier audit de surveillance. La répartition entre la formation spécifique et le stage d'actualisation relève de la responsabilité de l'organisme certificateur sous réserve que les deux typologies de formation soient auditées. 100% des formateurs sont audités sur 3 ans.	1 jour à repartir sur trois ans par O.F
Organismes employant de 1 à 5 formateurs.	0,75 jour à repartir sur trois ans.	0,75 jour à repartir sur trois ans.	1,5 jour à repartir sur trois ans.		
Organismes employant de 6 à 10 formateurs.	1,5 jour à repartir sur trois ans.	1,5 jour à repartir sur trois ans.	3 jours à repartir sur trois ans.		
Organismes employant plus de 10 formateurs.	2,25 jours à repartir sur trois ans.	2,25 jours à repartir sur trois ans.	4,5 jours à repartir sur trois ans.		